

CONSEIL MUNICIPAL
28 juillet 2022 à 20 H 30

Absents excusés : Mr Jacques ESTELON

Secrétaire de séance : Mr Vincent ODILLE

Lecture des délibérations du conseil du 2 juin 2022.

Délibération création d'un numéro de parcelle rue du Stade

Un hangar de Mr Laurent rue du Stade ne possède pas de numéro pour recevoir son courrier et il est donc décidé de lui attribuer le numéro 11 bis.

Délibération Engagement des dépenses du compte 623 Fêtes et cérémonies

IL est demandé aux collectivités territoriales de préciser par délibération les principales caractéristiques des dépenses à inscrire au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire.

D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que les sapins et décorations de Noël, les jouets, les friandises pour les enfants, les prestations et cocktails servis lors des inaugurations et cérémonies officielles, les fleurs, bouquets, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, naissances, décès, départs, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles, le règlement des factures des sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats (exemple SACEM...), la location de matériel liée aux manifestations, les dépenses liées à l'achat de denrées et petites fournitures pour l'organisation de réunions, ateliers ou manifestations doivent être précisés.

La délibération est votée à l'unanimité.

Délibération défraiement déplacement des pompiers

A la suite de l'achat du nouveau camion pour le corps de sapeurs-pompiers, plusieurs déplacements ont été réalisés et pris en charge par l'amicale des sapeurs-pompiers.

Le remboursement de ces frais pour un montant de 500 € est accordé par délibération à l'unanimité.

Délibération mise en attente du développement éolien

Plusieurs projets éoliens ou des demandes de parc sont en cours et peuvent potentiellement toucher le territoire de la commune.

Un projet de 12 éoliennes est actuellement en cours de développement sur le territoire communal et ne verra probablement pas le jour avant 2024.

Le conseil municipal décide de refuser tout projet de développement éolien en dehors du projet en cours d'ici la fin du mandat à l'unanimité.

Délibération consultation achat de candélabres des lotissements du Brisson et des Quinconces

Dans le cadre du renouvellement des luminaires des lotissements du Brisson et des Quinconces, 3 entreprises ont été consultées :

- AB Entreprise pour un montant de 42 612 € TTC
- CITELUM pour un montant de 43 233.60 € TTC
- Entreprise Maurice PIERRE qui n'a pas donné suite à la demande.

Le devis d'AB Entreprise a donc été validé. 13 POUR et 1 ABSTENTION.

Informations travaux et divers

- Sécurisation devant la mairie

Un feu est prévu devant l'arrêt de bus ainsi qu'une chicane devant l'atelier communal.

En ce qui concerne les limitations de vitesse, la rue principale resterait à 50 km/h et le reste du village passerait à 30 km/h.

Le chiffrage de l'ensemble par BEREST s'élève à 104 534.33 € TTC.

La réalisation des travaux uniquement devant la mairie s'élève à 59 518.79 € TTC.

Il sera donc demandé des précisions sur ces travaux, la mise en place d'une chicane provisoire au niveau de la place Saint Léger, le démontage des coussins berlinois et le prêt d'un feu récompense.

- Vente parcelles Quinconces

Concernant la vente de parcelles des Quinconces un contact a été pris avec la préfecture.
Le dossier est en cours.

- Lotissement du château

Les dossiers ont reçu un avis favorable pour les différents travaux (portails, piscines, clôtures)

- Ruelle des seigneurs

Un deuxième terrain de pétanque est en cours de réalisation.

- Réfection du mur de la Mairie

Le devis est signé, les travaux n'interviendront pas avant octobre ou novembre

- Station épuration

L'armoire électrique n'est plus aux normes, il est donc prévu son remplacement total.
Un devis est en attente.

- Eclairage public

Dans le cadre d'une démarche environnementale, le conseil municipal se pose la question du maintien de l'éclairage public la nuit.

Compte tenu de l'achat de nouveaux candélabres, l'intensité sera réduite partout où cela est possible.

Ceci permettra le maintien de l'éclairage pour la sécurité des habitants.

- Silicéo

La première facture des travaux pour les panneaux photovoltaïques va être réglée.

Une décision modificative a été prise pour approvisionner le budget annexe.

Une seconde facture est parvenue à la Mairie, cette dernière est contestée par lettre recommandée.

Tour de table

- Monsieur David VILABOY indique que lors de l'après-midi du 13 juillet de 15 h 00 à 18 h 30, de nombreuses activités étaient prévus pour les enfants et qu'il y a eu 14 équipes au tournoi de Nerf.

Messieurs Odille, Fleury, Krebs ont aidé.

- Madame Caroline Kandel indique qu'il y a eu beaucoup de participants à la soirée du 13 juillet (110 personnes) et que le traiteur était E. Leclerc.

Le feu d'artifice était très beau. La manifestation s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Le marché champêtre du 3 juillet n'a pas connu le succès attendu notamment dû à une faible fréquentation.

- Monsieur Philippe Jules remercie les employés communaux pour le nettoyage des tombes des soldats inconnus.

- Monsieur Didier KREBS indique avoir participé à l'assemblée de l'association de football de la commune qui ne comprend pas le refus d'une subvention.

-Monsieur Vincent Bonnaire demande l'achat d'un réfrigérateur pour la salle multifonction. Il est prévu d'acheter une chambre froide et de déplacer le frigo de la salle communale vers la salle multifonction. Celui en place ira à la salle multifonction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22 h 45.

Le prochain conseil est prévu le 15 septembre à 20 h 30.